

La lettre du SAGE

La lettre du Schema d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vire



ÉDITO

AGIR POUR CONVAINCRE

En août 2022, en raison de la sécheresse, l'eau potable a failli être distribuée en bouteille aux habitants. La situation reste aujourd'hui très fragile. C'est pourquoi, en agissant à leur niveau pour une plus grande sobriété en matière de consommation d'eau, les élus locaux pourront plus facilement porter ce message auprès de la population. Il ne s'agit pas de tout révolutionner, mais de changer quelques habitudes, par exemple, en remplaçant des plantes annuelles par des vivaces pour limiter l'arrosage ou en reportant un concours des maisons fleuries. Si les édiles sont convaincus que chacun est responsable de la ressource, les habitants seront à leur tour plus sensibles à cet enjeu.

C'est aussi l'occasion de donner du sens à des taxes, comme celle de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), qui contribue à un accès équitable de tous les usagers à cette ressource vitale.

Laurent Pien, Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE)



ACTU

La Vire, un fleuve sensible au changement climatique

► La Normandie n'échappe pas au réchauffement climatique constaté à l'échelle mondiale.

Toutes les stations météorologiques affichent une augmentation de +0,6 à +0,8°C entre la période de 1981-2010 et celle de 1951-1980.

Le GIEC Normand - un groupe de 23 chercheurs et experts réunis par la Région Normandie -, annonce, pour les décennies à venir, une réduction du débit des rivières en été et davantage d'événements climatiques extrêmes. Ces évolutions impacteront la qualité des

milieux naturels et, de fait, dégraderont leurs services rendus à l'espèce humaine : perte de ressources alimentaires, réduction des capacités d'atténuation des risques...

► Une fragile ressource en eau

Le bassin de la Vire ne sera pas épargné par ces évolutions. Les étés secs de 2022 et 2025 ont démontré que la ressource en eau est d'ores et déjà fragile sur le bassin versant et va continuer de l'être, avec des diminutions de débits modélisées entre -15 et -25% à l'horizon 2100.

Le marais et le littoral vont par ailleurs être soumis à l'élévation du niveau de la mer qui contraindra les acteurs du territoire à mener des aménagements à plus ou moins long terme : recul des digues, déplacement d'habitats et d'entreprises... (voir verso).



DES ACTIONS PRÉPARENT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Parmi les travaux menés par les collectivités pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques, citons le programme de recomposition bocagère sur la Vire amont, lancé par l'Intercom de la Vire au Noireau ou encore l'inventaire des zones humides et de leur fonctionnalité sur le bassin versant de la Jacre, par Saint-Lô Agglo.

LE SAGE,
OUTIL DE GESTION
DE L'EAU

L'eau est l'affaire de tous!

Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) fixe des objectifs communs d'utilisation, de mise en valeur et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Vire, dans le respect des besoins de tous les acteurs. syndicatdelavire.fr



DOSSIER

Les collectivités veillent sur leur littoral

► Le littoral est lui aussi fragilisé par l'évolution du climat : hausse du niveau marin, submersions marines accentuées par la fréquence et l'intensité des tempêtes, érosion des cordons dunaires, élévation et salinisation des nappes phréatiques, inondations... une vulnérabilité aggravée par une urbanisation jusqu'en front de mer.

Differents territoires exposés ont pris conscience de ces risques qu'ils observent et s'efforcent d'anticiper en mobilisant acteurs et habitants. Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (voir encadré) et Ter' Bessin (voir la vidéo : <https://short.do/k2nI-6>) se sont par exemple engagés dans le dispositif régional Notre Littoral pour Demain, qui vise à élaborer des stratégies locales de gestion durable de la bande côtière.

En parallèle, le programme Rivages Normands 2100 cherche à comprendre l'influence du changement climatique sur les

risques littoraux liés aux nappes, afin d'en cerner les impacts socio-économiques et de construire des scénarios d'adaptation à plus ou moins long terme : formation des élus et agents, révision de documents d'urbanisme, relocalisation d'infrastructures et de zones d'habitations, plantation de végétation, adaptation des pratiques agricoles...

► Par ailleurs, la disposition n°29 du SAGE vise notamment, à étudier les digues du marais de la Basse-Vire afin de caractériser leur rôle dans la protection des terres submersibles ainsi que leur avenir.



PAROLE D'ACTEURS

MOBILISER POUR ANTICIPER

«Les habitants ont été très mobilisés, lors d'ateliers et de randonnées, pour définir ce que pouvait être l'avenir désirable de leur littoral et y contribuer à leur niveau», témoigne Victorine Swertvaegher, chargée de mission Littoral au sein du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Ces démarches, avec d'autres études réalisées dans le cadre du dispositif Notre Littoral pour Demain, ont déjà permis d'engager le territoire vers des scénarios d'adaptation. «Chaque nouveau rapport du GIEC révèle une accélération des changements climatiques. Notre démarche est donc d'améliorer leur connaissance et de les anticiper aussi bien dans les documents d'urbanisme que par l'évolution des pratiques agricoles ainsi que des mobilités par exemple.»

AU FIL DE L'EAU

INGÉNIEUSES PORTES À FLOT

Les portes à flot du pont du Vey, construites en 1825 sur la Vire, entre Manche et Calvados, sont quasiment invisibles pour le passant. Ces vantaux, posés entre les sept arches du pont, se ferment sous la pression de l'eau de mer à la marée montante, puis s'ouvrent quand elle se retire.

Cet ingénieux patrimoine protège ainsi 2 400 ha de terres agricoles des marais de la submersion par les eaux. Retirées en 1843 pour rétablir la navigation sur la Vire, elles sont réinstallées en 1962 à la demande des agriculteurs.



DES VANTELLES POUR LES CIVELLES

Propriétés de l'association syndicale autorisée des marais de la Basse Vire (ASBV), les portes à flot ont fait l'objet d'une expérimentation à travers l'ouverture des vantelles destinées, d'une part, à faciliter le passage des civelles - les alevins des anguilles - et, d'autre part, à limiter le choc eau douce/salée défavorable à l'ostréiculture lorsque les portes se rouvrent.

L'ouvrage se dégradant, le Syndicat de la Vire prévoit d'engager des travaux de réhabilitation, avec le soutien financier des trois intercommunalités concernées : Saint-Lô Agglo, la Communauté de communes Baie du Cotentin et Isigny-Omaha Intercom.

En savoir plus :

<https://www.saint-lo-agglo.fr/fr/cycle-de-leau>

Syndicat de la Vire



CONTACT

Céleste Mougard-Champion

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Tél. : 02 33 47 29 71

Courriel : cmougardchampion@sdeau50.fr

Site : syndicatdelavire.fr



Directeur de publication : Antoine Aubry.

Rédaction : Lucile Vilboux / Acteur Rural, Laurent Pien.

Photos : L. Pien, Aurore Chauvry, Syndicat de la Vire.

Infographie : Région Normandie

Mise en page et impression : HandiPrint, entreprise adaptée -

0233885252 N° ISSN : 2012 5392.